

FICHE D'INSCRIPTION 2021-2022

CNPRS - L'Enfant et la Mer

Valable jusqu'au 31 octobre 2021

NOM : _____ PRENOM : _____
 Né(e) : _____ à : _____
 Adresse : _____
 N° Téléphone mobile : _____
 Adresse électronique : _____
 Profession : _____ Niveau de plongeur : _____
 Contact en cas d'urgence (prénom, nom, mobile) : _____

ATTENTION : les ayant-droits au CAES (CNRS) ne payent au CNPRS que la licence.

ALLERGIE A L'ASPIRINE : NON / OUI (Barrer la mention inutile)

ADULTES	Nouvel entrant	Réinscription*	
Cotisation CNPRS (135€) + adhésion mer (50€) + licence (35€)	220 €	210 €	
Cotisation CNPRS (135€) + adhésion mer (50€) + piscine (65€) + licence (35€)	285 €	262 €	
Cotisation pour adhérent à une autre section : adhésion mer (50€) + licence (35€)	85 €	75 €	
Etudiant CNPRS (70€) + adhésion mer (50€) + licence (35€)	155 €	145 €	
Etudiant CNPRS (70€) + adhésion mer (50€) + piscine (65€) + licence (35€)	220 €	197 €	
Forfait adhérent 5 plongées	90 €	90 €	
1 plongée adhérent	20 €	20 €	
FAMILLES			
Famille – enfant : cotisation CNPRS (50€) + adhésion mer et piscine (90€) + licence (-12 ans : 11€)	151 €	81 € ^a	53 € ^b
Famille – enfant : cotisation CNPRS (50€) + adhésion mer et piscine (90€) + licence (12-16 ans : 23€)	163 €	93 € ^a	65 € ^b
Famille- conjoint : cotisation CNPRS (50€) + adhésion mer (50€) + licence (35€)	135 €	125 €	
Famille –conjoint : cotisation CNPRS (50€) + adhésion mer (50€) + adhésion piscine (65€) + licence (35€)	200 €	177 €	
ENFANTS			
-12 ans : cotisation CNPRS (70€) + adhésion mer et piscine (90€) + licence (11€)	171 €	91 € ^a	59 € ^b
12-16 ans : cotisation CNPRS (70€) + adhésion mer et piscine (90€) + licence (23€)	183 €	103 € ^a	71 € ^b

* Inscription remise pour tenir compte de la perte d'activité en 2020 et 2021. Sur adhésion mer et piscine uniquement pour les adultes -20%. ^a Sur cotisation complète pour les enfants ayant fait leur stage d'été (-50%) ; ^b ou n'ayant pas pu faire de stage d'été (-70%).

Assurances

1/ La licence inclut une assurance responsabilité civile (RC) obligatoire, couvrant les dommages involontaires causés à un tiers.

2/ Chaque membre a par ailleurs la possibilité de prendre une assurance individuelle complémentaire qui n'est pas obligatoire (dommages sans tiers responsable). Dans ce cas, l'adhérent prend contact de son côté auprès de Lafont assurances.

Autorisation parentale

Je soussigné détenteur de l'autorité parentale en qualité de :

Père , Mère , Tuteur , (Barrer les mentions inutiles)

certifie donner à mon enfant

l'autorisation d'apprendre et de pratiquer l'activité d'éveil aquatique et subaquatique équipé(e) d'un scaphandre dans la zone correspondant à sa qualification et avoir été informé(e) des risques afférents. Le(a) responsable de sa formation est autorisé(e) à le faire hospitaliser, si besoin était, en cas d'accident lié à cette pratique.

J'autorise l'association CNPRS - l'enfant et la mer, à utiliser l'image de mon enfant sur les sites Internet de l'association et de la FFESSM.

Fait à Marseille, le

Signature de l'adhérent ou du (es) titulaire(s) de l'autorité parentale (Inscrire la mention « lu et approuvé »)

Données numériques et audiovisuelles

Les informations reçues lors de l'inscription d'un adhérent sont stockées sur un serveur auquel ont uniquement accès les moniteurs du club afin de pouvoir assurer la bonne communication entre les plongeurs et l'équipe des moniteurs. Ces informations ne sont pas diffusées.

J'autorise l'association CNPRS - l'enfant et la mer, à utiliser mon image sur les sites Internet de l'association et de la FFESSM.

Fait à Marseille, le

Signature de l'adhérent (Inscrire la mention « lu et approuvé ») :